

## Communiqué d'Initiative Citoyenne

### **Sécurité des vaccins : l'ONE se dérobe et n'assume pas les propos qu'elle a tenus.**

Suite à la médiatisation du décès d'un bébé de la région de Charleroi, peu après ses premiers vaccins administrés à l'ONE<sup>1</sup>, l'Office de la Naissance et de l'Enfance s'était assez pitoyablement défendue en lançant l'énormité suivante : « Pour la quasi-totalité du monde médical, à l'échelle de la planète, il n'y a **pas** d'effets secondaires graves des vaccins. »<sup>2</sup>

Une affirmation à ce point tendancieuse qu'Initiative Citoyenne avait alors écrit par recommandé à l'ONE en date du 5 décembre dernier, en posant une série de questions extrêmement concrètes ayant trait à la sécurité des vaccins.<sup>3</sup>

Nous avons reçu hier une « réponse » de l'ONE<sup>4</sup> qui n'en est finalement pas une : cosignée par Mr Parmentier, Administrateur général et Marie-Christine Mauroy, médecin-coordonateur, **cette missive élude en fait toutes nos questions** et indique que l'Office ne fera aucun commentaire au motif que le contenu de notre lettre serait lié à « une action en justice en cours contre la Fédération Wallonie-Bruxelles. »

Cette « réponse » ou plutôt cette **dérobade** prouve donc par a+b que l'Office n'assume pas les propos qu'elle a tenus dans la presse et nous en voulons d'ailleurs pour preuve l'énorme discordance existant entre ses propos faussement rassurants et le refus de son personnel, qui nous est rapporté, de signer dans les faits aux parents un document écrit concrétisant ainsi cette prétendue sécurité absolue !

Par ailleurs, l'ONE dit ne pas vouloir commenter au motif d'une action en justice et d'expertises en cours. Mais comment se fait-il alors que le 6 décembre encore, soit **après** que cette action en justice ait été initiée, l'ONE affirmait *à priori* que « les vaccins ne sont **pas** dangereux »<sup>5</sup>, semblant ainsi pas mal se moquer du résultat d'éventuelles expertises ? Comment se fait-il que l'Office, avant même le résultat des délibérations, encourage de plus belle la vaccination au lieu d'appeler à la prudence ? Que fait l'ONE de l'élémentaire **principe de précaution** ?

Comment l'ONE, qui se présente pourtant comme « un organisme scientifique »<sup>6</sup> et la Communauté Française peuvent-elles encore décevantement nier **les risques graves des vaccins** alors que le Jury d'Éthique Publicitaire estime que taire ces risques, c'est « **INDUIRE LE CONSOMMATEUR EN ERREUR** »<sup>7</sup> et que même la revue VaxInfo<sup>8</sup>, pourtant financée par GSK, en vient à admettre qu'« **Il est déconseillé d'exagérer les avantages et de minimiser les inconvénients pour convaincre le patient** : outre la question de l'honnêteté intellectuelle et une perte éventuelle de crédibilité si **le patient s'informe (sur internet par exemple...)**, cette attitude peut même avoir un effet opposé en renforçant les résistances du patient. » ??

Pour Initiative Citoyenne,

Marie-Rose Cavalier, Sophie Meulemans, Muriel Desclée.

[initiative.citoyenne@live.be](mailto:initiative.citoyenne@live.be)

<http://www.initiativecitoyenne.be>

<sup>1</sup> [http://www.rtf.be/info/regions/detail\\_decès-suspect-d-un-bebe-a-charleroi?id=7159573](http://www.rtf.be/info/regions/detail_decès-suspect-d-un-bebe-a-charleroi?id=7159573)

<sup>2</sup> [http://www.rtf.be/info/societe/detail\\_decès-d-un-bebe-a-charleroi-l-one-tient-a-se-defendre?id=7172703](http://www.rtf.be/info/societe/detail_decès-d-un-bebe-a-charleroi-l-one-tient-a-se-defendre?id=7172703)

<sup>3</sup> <http://www.initiativecitoyenne.be/article-securite-des-vaccins-l-one-questionnee-par-recommande-91431394.html>

<sup>4</sup> <http://ddata.over-blog.com/3/27/09/71/dec-2011/Pseudo-reponse-de-l-ONE-21-dec.-2011.pdf>

<sup>5</sup> [http://www.one.be/index.php?id=761&tx\\_ttnews%5Btt\\_news%5D=372&tx\\_ttnews%5BbackPid%5D=553&cHash=7c65a89abd113a36c3b6712ea429a939](http://www.one.be/index.php?id=761&tx_ttnews%5Btt_news%5D=372&tx_ttnews%5BbackPid%5D=553&cHash=7c65a89abd113a36c3b6712ea429a939)

<sup>6</sup> <http://www.one.be/index.php?id=50>

<sup>7</sup> <http://ddata.over-blog.com/xxxvvy/3/27/09/71/DECISION-JEP--9-nov.-2011.pdf>

<sup>8</sup> <http://www.vaxinfo.be/spip.php?article78>